

## Epofix 82A

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : Epofix 82A  
 Numéro d'enregistrement REACH : Sans objet (mélange)  
 Type de produit REACH : Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Colle/adhésif

##### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée connue

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur de la fiche de données de sécurité

SOUDAL N.V.  
 Everdongenlaan 18-20  
 B-2300 Turnhout  
 ☎ +32 14 42 42 31  
 ☐ +32 14 42 65 14  
 msds@soudal.com

##### Fabricant du produit

SOUDAL N.V.  
 Everdongenlaan 18-20  
 B-2300 Turnhout  
 ☎ +32 14 42 42 31  
 ☐ +32 14 42 65 14  
 msds@soudal.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h/24h (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais):  
 +32 14 58 45 45 (BIG)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Classe	Catégorie	Mentions de danger
Skin Sens.	catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Skin Irrit.	catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit.	catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Aquatic Chronic	catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage



Contient: produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700).

Mention d'avertissement Attention

##### Phrases H

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Phrases P

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
 P102 Tenir hors de portée des enfants.  
 P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

# Epofix 82A

P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

## 2.3. Autres dangers

Produit à chaud provoque des brûlures

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Ne s'applique pas

### 3.2. Mélanges

Nom REACH n° d'enregistrement	N° CAS N° CE	Conc. (C)	Classification selon CLP	Note	Remarque
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 01-2119456619-26	25068-38-6 500-033-5	C>25%	Skin Sens. 1; H317 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 2; H411	(1)(8)(10)	Constituant

(1) Texte intégral des phrases H: voir point 16

(8) Limites de concentration spécifiques, voir point 16

(10) Soumis aux restrictions de l'Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Mesures générales:

Surveiller les fonctions vitales. Victime sans connaissance: maintenir voies aériennes libres. Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène. Arrêt cardiaque: réanimer la victime. Victime consciente avec troubles respiratoires: position semi-assise. Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées. Vomissement: prévenir l'asphyxie/pneumonie aspiratoire. Prévenir refroidissement en couvrant victime (pas réchauffer). Surveiller la victime en permanence. Apporter une aide psychologique. Maintenir la victime calme, éviter lui tout effort. En fonction de l'état: médecin/hôpital.

#### Après inhalation:

Emmener la victime à l'air frais. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.

#### Après contact avec la peau:

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Du savon peut être utilisé. Consulter un médecin si l'irritation persiste. En cas de brûlures: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 min./se doucher. Enlever les vêtements pendant le rinçage. Si les vêtements collent à la peau, ne pas les enlever. Ne pas arracher le produit solidifié de la peau. Couvrir les blessures avec des pansements stériles. Consulter un médecin/le service médical. Surface brûlée > 10%: hospitalisation.

#### Après contact avec les yeux:

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Ne pas utiliser de produits neutralisants. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.

#### Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### 4.2.1 Symptômes aigus

##### Après inhalation:

Pas d'effets connus.

##### Après contact avec la peau:

Picotement/irritation de la peau.

##### Après contact avec les yeux:

Irritation du tissu oculaire.

##### Après ingestion:

Pas d'effets connus.

#### 4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Motif de la révision: 2;8

Date d'établissement: 2003-12-19

Date de la révision: 2018-02-19

Numéro de la révision: 0403

Numéro de produit: 33965

2 / 12

# Epofix 82A

Petit incendie: Extincteur rapide à poudre ABC, Extincteur rapide à poudre BC, Extincteur rapide à mousse classe B, Extincteur rapide au CO<sub>2</sub>.

Grand incendie: Mousse classe B (non résistant à l'alcool).

## 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

Petit incendie: Eau (extincteur rapide, dévidoir); risque d'extension de la flaque.

Grand incendie: Eau; risque d'extension de la flaque.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs (acide chlorhydrique, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone). Peut polymériser suite à une montée en température.

## 5.3. Conseils aux pompiers

### 5.3.1 Instructions:

Refroidir à l'eau les récipients fermés lorsque ceux-ci sont exposés au feu. Diluer le gaz toxique avec de l'eau pulvérisée. Eaux de précipitation peuvent être toxiques/corrosives. Tenir compte des liquides d'extinction polluants. Modérer l'emploi d'eau, si possible la recueillir/l'endiguer.

### 5.3.2 Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants. Écran facial. Vêtements de protection. Échauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de flammes nues.

#### 6.1.1 Équipement de protection pour les non-secouristes

Voir point 8.2

#### 6.1.2 Équipement de protection pour les secouristes

Gants. Écran facial. Vêtements de protection.

Vêtements de protection appropriés

Voir point 8.2

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le produit qui se libère. Endiguer le liquide répandu. Empêcher la pollution du sol et de l'eau. Empêcher toute propagation dans les égouts. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber liquide répandu dans matériaux tels que: sable/terre. Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme. Recueillir soigneusement le solide répandu/les restes. Rincer les surfaces souillées à l'eau savonneuse. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir point 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Observer une hygiène très stricte - éviter tout contact. Tenir l'emballage bien fermé. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### 7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Conserver dans un endroit frais. Conserver dans un endroit sec. Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conforme à la réglementation. Temps de stockage max.: 1 année(s).

#### 7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur, agents d'oxydation, acides (forts), bases (fortes), amines.

#### 7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Matière synthétique.

#### 7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Aucun renseignement disponible

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Exposition professionnelle

##### a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

##### b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

#### 8.1.2 Méthodes de prélèvement

Motif de la révision: 2;8

Date d'établissement: 2003-12-19

Date de la révision: 2018-02-19

Numéro de la révision: 0403

Numéro de produit: 33965

3 / 12

# Epofix 82A

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

## 8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

## 8.1.4 Valeurs DNEL/PNEC

### DNEL/DMEL - Travailleurs

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen  $\leq 700$ )

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	12.25 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – inhalation	12.25 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	8.33 mg/kg bw/jour	
	Effets aigus systémiques – voie cutanée	8.33 mg/kg bw/jour	

### DNEL/DMEL - Grand public

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen  $\leq 700$ )

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	3.571 mg/kg bw/jour	
	Effets aigus systémiques – voie cutanée	3.571 mg/kg bw/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	0.75 mg/kg bw/jour	
	Effets aigus systémiques – voie orale	0.75 mg/kg bw/jour	

### PNEC

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen  $\leq 700$ )

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.006 mg/l	
Eau de mer	0.001 mg/l	
Eau (rejets intermittents)	0.018 mg/l	
STP	10 mg/l	
Sédiment d'eau douce	0.996 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	0.1 mg/kg sédiment dw	
Sol	0.196 mg/kg sol dw	
Oral	11 mg/kg alimentation	

## 8.1.5 Control banding

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables.

Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire.

### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer une hygiène très stricte - éviter tout contact. Tenir l'emballage bien fermé. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

#### a) Protection respiratoire:

Protection respiratoire non requise dans des conditions normales.

#### b) Protection des mains:

Gants.

- matériaux appropriés (bonne résistance)

Caoutchouc au butyle, caoutchouc nitrile, PVC, néoprène, multicouche alcool de vinyle et d'éthylène.

#### c) Protection des yeux:

Lunettes de protection.

#### d) Protection de la peau:

Vêtements de protection.

### 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir points 6.2, 6.3 et 13

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect physique	Liquide
Odeur	Odeur faible
Seuil d'odeur	Aucun renseignement disponible
Couleur	Couleurs varient en fonction de la composition
Taille des particules	Sans objet (liquide)
Limites d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité	Ininflammable
Log Kow	Sans objet (mélange)
Viscosité dynamique	7000 mPa.s - 15000 mPa.s ; 25 °C
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Point de fusion	Aucun renseignement disponible
Point d'ébullition	> 260 °C
Taux d'évaporation	< 1 ; Acétate de butyle

Motif de la révision: 2;8

Date d'établissement: 2003-12-19

Date de la révision: 2018-02-19

Numéro de la révision: 0403

Numéro de produit: 33965

4 / 12

# Epofix 82A

Densité de vapeur relative	> 1
Pression de vapeur	4.6E-10 hPa ; 25 °C
Solubilité	L'eau ; 0.00069 g/100 ml ; 20 °C
Densité relative	1.16 - 1.18 ; 20 °C
Température de décomposition	> 350 °C
Température d'auto-ignition	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	266 °C ; 1013 hPa
Propriétés explosives	Aucun groupement chimique associé à des propriétés explosives
Propriétés comburantes	Aucun groupement chimique associé à des propriétés comburantes
pH	Aucun renseignement disponible

## 9.2. Autres informations

Densité absolue	1160 kg/m <sup>3</sup> - 1180 kg/m <sup>3</sup> ; 25 °C
-----------------	---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

À température > point d'éclair: risque d'incendie/explosion accru.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec (certains) acides/(certaines) bases et avec les oxydants (forts). Réagit avec amines.

### 10.4. Conditions à éviter

#### Mesures de précaution

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents d'oxydation, acides (forts), bases (fortes), amines.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs (acide chlorhydrique, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone).

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### 11.1.1 Résultats d'essais

#### Toxicité aiguë

##### Epofix 82A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

produit de réaction: bisphéno-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	OCDE 420	> 2000 mg/kg		Rat (femelle)	Valeur expérimentale	
Dermal	DL50	OCDE 402	> 2000 mg/kg	24 h	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale	
Inhalation (vapeurs)	CLO	Autres	0.000008 ppm	5 h	Rat (mâle)	Valeur expérimentale	

#### Conclusion

Non classé pour la toxicité aiguë

#### Corrosion/irritation

##### Epofix 82A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte

produit de réaction: bisphéno-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oeil	Irritant				Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Irritant				Lapin	Valeur expérimentale	

#### Conclusion

Provoque une irritation cutanée.

Motif de la révision: 2;8

Date d'établissement: 2003-12-19

Date de la révision: 2018-02-19

Numéro de la révision: 0403

Numéro de produit: 33965

5 / 12

# Epofix 82A

Provoque une sévère irritation des yeux.  
Non classé comme irritant pour les voies respiratoires

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

### Epofix 82A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange  
La classification est fondée sur les composants à prendre en compte

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen  $\leq$  700)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Dermique (sur les oreilles)	Sensibilisant	OCDE 429			Souris (femelle)	Valeur expérimentale	

### Conclusion

Peut provoquer une allergie cutanée.  
Non classé comme sensibilisant par inhalation

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles

### Epofix 82A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange  
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen  $\leq$  700)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (sonde gastrique)	NOAEL	OCDE 408	50 mg/kg bw/jour		Aucun effet	14 semaines (tous les jours)	Rat (masculin/féminin)	Valeur expérimentale
Dermal	NOAEL	OCDE 411	100 mg/kg bw/jour		Aucun effet systémique néfaste	13 semaines (3 fois/semaine)	Souris (mâle)	Valeur expérimentale

### Conclusion

Non classé pour la toxicité subchronique

## Mutagenicité sur les cellules germinales (in vitro)

### Epofix 82A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen  $\leq$  700)

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 472	Bacteria (S.typhimurium)	Aucun effet	Valeur expérimentale
Positif avec activation métabolique, positif sans activation métabolique		Souris (cellule de lymphome L5178Y)		Valeur expérimentale

## Mutagenicité sur les cellules germinales (in vivo)

### Epofix 82A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange  
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen  $\leq$  700)

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif	Test d'aberration chromosomique		Souris (mâle)		Valeur expérimentale

### Conclusion

Non classé pour la mutagenicité ou la génotoxicité

## Cancérogénicité

### Epofix 82A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange  
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen  $\leq$  700)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Par voie orale (sonde gastrique)	NOAEL	OCDE 453	15 mg/kg/j - 100 mg/kg/j	104 semaines (tous les jours)	Rat (masculin/féminin)	Aucun effet cancérogène		Valeur expérimentale

Motif de la révision: 2;8

Date d'établissement: 2003-12-19

Date de la révision: 2018-02-19

Numéro de la révision: 0403

Numéro de produit: 33965

6 / 12



# Epofix 82A

## Conclusion

Non classé pour la cancérogénicité

## Toxicité pour la reproduction

### Epofix 82A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	> 540 mg/kg/j	10 jours (gestation, tous les jours)	Rat (femelle)	Aucun effet	Fœtus	Valeur expérimentale
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	180 mg/kg bw/jour	10 jours (gestation, tous les jours)	Rat (femelle)	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité (Par voie orale (sonde gastrique))	NOEL	OCDE 416	750 mg/kg bw/jour	238 jour(s)	Rat (masculin/féminin)	Aucun effet		Valeur expérimentale

## Conclusion

Non classé pour la toxicité pour la reproduction ou la toxicité pour le développement

## Toxicité autres effets

### Epofix 82A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

## Effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

### Epofix 82A

Eruption/dermatite.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Epofix 82A

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	2.3 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité aiguë crustacés	CE50	Équivalent à OCDE 202	1.1 mg/l - 2.8 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Locomotion
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	ErC50	EPA 660/3 - 75/009	> 11 mg/l	72 h	Scenedesmus sp.	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
	NOEC	EPA 660/3 - 75/009	4.2 mg/l	72 h	Scenedesmus sp.	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité chronique poissons								Dispense de données
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	Équivalent à OCDE 211	0.3 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité micro-organismes aquatiques	IC50		> 100 mg/l	3 h	Boue activée	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale

## Conclusion

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Motif de la révision: 2;8

Date d'établissement: 2003-12-19

Date de la révision: 2018-02-19

Numéro de la révision: 0403

Numéro de produit: 33965

7 / 12

# Epofix 82A

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen  $\leq 700$ )

## Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301F : Essai de respirométrie manométrique	5 %; Consommation d'O <sub>2</sub>	28 jour(s)	Valeur expérimentale

## Phototransformation air (DT50 air)

Méthode	Valeur	Conc. radicaux OH	Détermination de la valeur
AOPWIN v1.91	6.44 h	500000 /cm <sup>3</sup>	Valeur calculée

## Période de demi-valeur eau (t1/2 eau)

Méthode	Valeur	Dégradation primaire/minéralisation	Détermination de la valeur
OCDE 111 : Hydrolyse en fonction du pH	86 h; pH = 7		Valeur expérimentale

## Conclusion

Contient composant(s) difficilement biodégradable(s)

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Epofix 82A

### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (mélange)			

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen  $\leq 700$ )

## BCF autres organismes aquatiques

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF		31; Poids frais			Valeur estimative

### Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
OCDE 117		2.64 - 3.78	25 °C	Valeur expérimentale

## Conclusion

Ne contient pas de composant(s) bioaccumulable(s)

## 12.4. Mobilité dans le sol

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen  $\leq 700$ )

### (log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	SRC PCKOCWIN v2.0	2.65	QSAR

### Répartition en pourcentage

Méthode	Fraction air	Fraction biota	Fraction sédiment	Fraction sol	Fraction eau	Détermination de la valeur
Mackay, niveau III	0 %		1.9 %	84.3 %	13.8 %	Valeur calculée

## Conclusion

Contient composant(s) avec potentiel de mobilité dans le sol

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas de composant(s) qui répond(ent) aux critères PBT et/ou vPvB repris dans l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

## 12.6. Autres effets néfastes

Epofix 82A

Gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 517/2014)

Aucun des constituants connus ne figure sur la liste des gaz fluorés à effet de serre (règlement (UE) n° 517/2014)

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### 13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

##### Union européenne

Déchets dangereux selon la Directive 2008/98/CE, comme modifiée par Règlement (UE) n° 1357/2014 et Règlement (UE) n° 2017/997.

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

08 04 09\* (déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité): déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses). En fonction du secteur et du processus industriels, d'autres codes de déchets peuvent être applicables.

Motif de la révision: 2;8

Date d'établissement: 2003-12-19

Date de la révision: 2018-02-19

Numéro de la révision: 0403

Numéro de produit: 33965

8 / 12



# Epofix 82A

## 13.1.2 Méthodes d'élimination

Recycler/réutiliser. Dissoudre ou mélanger dans solvant combustible. Transporter vers un incinérateur agréé avec valorisation énergétique. Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Les déchets dangereux ne peuvent pas être mélangés avec d'autres déchets. Il est interdit de mélanger différents types de déchets dangereux si cela peut entraîner un risque de pollution ou créer des problèmes pour la gestion ultérieure des déchets. Les déchets dangereux doivent être gérés de manière responsable. Toutes les entités qui stockent, transportent ou manipulent des déchets dangereux prennent les mesures nécessaires pour éviter les risques de pollution ou de dommages à des personnes ou à des animaux. Dépôt avec les déchets ménagers n'est pas admis. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

## 13.1.3 Emballages

### Union européenne

Code de déchet emballage (Directive 2008/98/CE).

15 01 10\* (emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus).

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Route (ADR)

#### 14.1. Numéro ONU

Numéro ONU	3082
------------	------

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700))
------------------	---

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Numéro d'identification du danger	90
Classe	9
Code de classification	M6

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	III
Étiquettes	9

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Marque matière dangereuse pour l'environnement	oui
--	-----

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	274
Dispositions spéciales	335
Dispositions spéciales	375
Dispositions spéciales	601
Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 5 litres par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse brute)

### Chemin de fer (RID)

#### 14.1. Numéro ONU

Numéro ONU	3082
------------	------

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700))
------------------	---

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Numéro d'identification du danger	90
Classe	9
Code de classification	M6

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	III
Étiquettes	9

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Marque matière dangereuse pour l'environnement	oui
--	-----

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	274
Dispositions spéciales	335
Dispositions spéciales	375
Dispositions spéciales	601
Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 5 litres par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse brute)

### Voies de navigation intérieures (ADN)

#### 14.1. Numéro ONU

Numéro ONU	3082
------------	------

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

# Epofix 82A

Nom d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700))
------------------	---

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe	9
Code de classification	M6

## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	III
Étiquettes	9

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Marque matière dangereuse pour l'environnement	oui
--	-----

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	274
Dispositions spéciales	335
Dispositions spéciales	375
Dispositions spéciales	601
Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 5 litres par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse brute)

## Mer (IMDG/IMSBC)

### 14.1. Numéro ONU

Numéro ONU	3082
------------	------

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700))
------------------	--

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe	9
--------	---

## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	III
Étiquettes	9

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin	P
Marque matière dangereuse pour l'environnement	oui

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	274
Dispositions spéciales	335
Dispositions spéciales	969
Quantités limitées	Emballages combinés: jusqu'à 5 litres par emballage intérieur pour les matières liquides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg. (masse brute)

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Annexe II de Marpol 73/78	Sans objet, basé sur les informations disponibles
---------------------------	---

## Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

### 14.1. Numéro ONU

Numéro ONU	3082
------------	------

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700))
------------------	--

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe	9
--------	---

## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	III
Étiquettes	9

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Marque matière dangereuse pour l'environnement	oui
--	-----

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	A97
Dispositions spéciales	A158
Dispositions spéciales	A197
Quantités limitées: quantité nette max. par emballage	30 kg G

# Epofix 82A

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation européenne:

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

Teneur en COV	Remarque
0 %	
0 g/l	

Normes européennes de potabilité d'eau (Directive 98/83/CE)

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen  $\leq 700$ )

Paramètre	Valeur paramétrique	Note	Référence
Épichlorhydrine	0,1 µg/l		Figurant à l'annexe I, partie B, de la Directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

REACH Annexe XVII - Restriction

Contient composant(s) soumis aux restrictions de l'annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

Dénomination de la substance, du groupe de substances ou du mélange	Conditions de restriction
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen $\leq 700$ )	<p>1. Ne peuvent être utilisés:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>— dans des articles décoratifs destinés à produire des effets de lumière ou de couleur obtenus par des phases différentes, par exemple dans des lampes d'ambiance et des candeliers,</li><li>— dans des farces et attrapes,</li><li>— dans des jeux destinés à un ou plusieurs participants ou dans tout article destiné à être utilisé comme tel, même sous des aspects décoratifs.</li></ul> <p>2. Les articles non conformes aux exigences du paragraphe 1 ne peuvent être mis sur le marché.</p> <p>3. Ne peuvent être mis sur le marché s'ils contiennent un colorant, excepté pour des raisons fiscales, un parfum ou les deux et:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>— s'ils peuvent être utilisés comme combustible dans des lampes à huile décoratives destinées au grand public,</li><li>— s'ils présentent un danger en cas d'aspiration et sont étiquetés R65 ou H304.</li></ul> <p>4. Les lampes à huile décoratives destinées au grand public ne peuvent être mises sur le marché que si elles sont conformes à la norme européenne sur les lampes à huiles décoratives (EN 14059) adoptée par le Comité européen de normalisation (CEN).</p> <p>5. Sans préjudice de l'application d'autres dispositions communautaires relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et mélanges dangereux, les fournisseurs veillent à ce que les produits qu'ils mettent sur le marché respectent les exigences suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) l'emballage des huiles lampantes étiquetées avec R65 ou H304 et destinées au grand public porte la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: "Tenir les lampes remplies de ce liquide hors de portée des enfants" et, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010, "L'ingestion d'huile, même en petite quantité ou par succion de la mèche, peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales";</li><li>b) l'emballage des allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 et destinés au grand public porte, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010, la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: "Une seule gorgée d'allume-feu peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales";</li><li>c) les huiles lampantes et les allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 et destinés au grand public sont conditionnés dans des récipients noirs opaques d'une capacité qui ne peut excéder un litre, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010.</li></ul> <p>6. Au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2014, la Commission invite l'Agence européenne des produits chimiques à élaborer un dossier, conformément à l'article 69 du présent règlement, en vue de l'interdiction éventuelle des huiles lampantes et des allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 et destinés au grand public.</p> <p>7. Les personnes physiques ou morales qui mettent sur le marché, pour la première fois, des huiles lampantes et des allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304 communiquent, pour le 1<sup>er</sup> décembre 2011, puis sur une base annuelle, à l'autorité compétente de l'État membre concerné des informations sur les produits de substitution pour les huiles lampantes et les allume-feu liquides étiquetés avec R65 ou H304. Les États membres mettent ces données à la disposition de la Commission.»</p>

#### Législation nationale Belgique

Epofix 82A

Aucun renseignement disponible

#### Législation nationale Pays-Bas

Epofix 82A

Waterbezwaarlijkheid A (2)

#### Législation nationale France

Epofix 82A

Aucun renseignement disponible

Motif de la révision: 2;8

Date d'établissement: 2003-12-19

Date de la révision: 2018-02-19

Numéro de la révision: 0403

Numéro de produit: 33965

11 / 12

# Epofix 82A

## Législation nationale Allemagne

### Epofix 82A

WGK	2; Classification polluant l'eau basée sur composants selon Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe (VwVwS) du 27 juillet 2005 (Anhang 4) et Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen (AwSV) du 18 avril 2017
-----	--

### produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen $\leq$ 700)

TA-Luft	5.2.5; I
---------	----------

## Législation nationale UK

### Epofix 82A

Aucun renseignement disponible

## Autres données pertinentes

### Epofix 82A

Aucun renseignement disponible

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte intégral de toute phrase H visée au point 3:

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(*)	CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG
CE50	Concentration Efficace 50 %
CL50	Concentration Létale 50 %
CLP (EU-GHS)	Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)
DL50	Dose Létale 50 %
DMEL	Derived Minimal Effect Level
DNEL	Derived No Effect Level
ErC50	EC50 in terms of reduction of growth rate
NOAEL	No Observed Adverse Effect Level
NOEC	No Observed Effect Concentration
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistent, Bioaccumulable & Toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration
STP	Sludge Treatment Process
vPvB	very Persistent & very Bioaccumulative

### Limites de concentration spécifiques CLP

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen $\leq$ 700)	C $\geq$ 5%	Eye Irrit. 2; H319	CLP Annexe VI (ATP 0)
	C $\geq$ 5%	Skin Irrit. 2; H315	CLP Annexe VI (ATP 0)

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. La fiche de données de sécurité se limite à donner des lignes directrices pour le traitement, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1. De nouvelles fiches de données de sécurité sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Les exemplaires antérieurs doivent être détruits. Sauf mention contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges dans une forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou mis en œuvre dans des processus. La fiche de données de sécurité ne comporte aucune spécification quant à la qualité des substances/préparations/mélanges concernés. Le respect des indications figurant sur cette fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour une utilisation au sein de l'Union Européenne, de la Suisse, de l'Islande, de la Norvège et du Lichtenstein. Elle peut être consultée dans d'autres pays, dans lesquels la législation locale relative à la conception des fiches de données de sécurité aura prépondérance. Il est de votre obligation de vérifier et d'appliquer cette législation locale. L'utilisation de cette fiche de données de sécurité est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans votre contrat de licence BIG et/ou dans les conditions générales de la société BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. Sa distribution et sa reproduction sont limitées. Consultez les conditions du contrat susmentionné pour de plus amples informations.